

Flash Infos n°24-01

31 mai 2024

www.snapseducation.fr



Où sont passées les promotions 2023 pour la HC des PTP ?

Depuis février, le dialogue social fonctionne à l'économie. Conséquence : les urgences pour les PTP s'accumulent.

Toutes celles et ceux qui attendent de connaître les promotions 2023 pour la hors classe des CTPS, des PS et des CEPJ connaissent bien la petite ligne épinglée au bas du document hébergé sur le site de l'Education nationale : « (*) *Contingents non connus à ce jour - Dans l'attente de publication de l'arrêté fixant les taux de promotion* ».

Seulement voilà, ces promotions auraient dû être prononcées pour une application au 1er septembre 2023 et aujourd'hui, le taux des promus rapporté à celui des promouvables (ratio pro-pro) n'est toujours pas connu !

Pourtant dès le CSA MJS du 22 novembre, nous alertions l'administration sur « le niveau des ratios promouvables-promus pour la HC des PTP. L'UNSA-Education demande le maintien de la parité historique de ces ratios avec ceux des enseignants. Le maintien du parallélisme avec les corps enseignants était une condition d'acceptation du RIFSEEP validée par nos ministères. Les mesures de fluidification des carrières doivent donc s'appliquer entièrement aux PTP. Les nouvelles modalités de reclassement nous sont d'ores et déjà applicables. Comme vous l'avez annoncé [Monsieur Melmoux-Eude, DGRH de l'EN lors du CSA MJS du 8 nov. 23], nous débattons prochainement du décontingentement de la CE, de la linéarisation de l'ES et de la suppression des fonctions grafantes au profit d'un ratio pro-pro. Mais la détermination des ratios pro-pro HC est une urgence. Son absence bloque la publication des promotions 2023. Or, la fluidification des carrières accordée aux enseignants comporte l'augmentation du nombre de promotions à la HC via l'élévation de ce ratio pro-pro. Nous demandons, dans les mêmes proportions que pour les enseignants, l'augmentation du nombre de promotions HC possibles pour les PTP »¹.

Depuis des mois nous sollicitons tous nos interlocuteurs - cabinet de la ministre, DGRH de l'EN, de la DS, sur cette situation d'abord préoccupante, qui est devenue alarmante et qui devient aujourd'hui inique. A chaque questionnement du SNAPS, la même réponse : les taux de promotion sont sur le point d'être publiés, c'est à la signature du Secrétariat général du gouvernement (SGG) ... mais toujours rien. Quant aux autres mesures de fluidification des carrières annoncées, les négociations sont au point mort. En attendant les collègues restent dans l'expectative et pour certaines, ces attermoissements vont peser sur la définition de leurs droits à pension !

Le prochain CSA ministériel se déroulera le 5 juin prochain : nous attendons des réponses !

¹ Extrait de la déclaration liminaire de l'Unsa Education lors du CSA MJS du 22 nov. 2023.



**Nos missions techniques et pédagogiques sont essentielles à
l'existence d'un ministère d'intervention : défendons-les !**